

DEPARTEMENT DU DOUBS
Arrondissement de Pontarlier
Canton de Frasne
Commune de Saint-Point-Lac

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 07 septembre 2016 / Affiché le 10/09/2016

Ouverture de séance à 20h10

Secrétaire de séance : M. Daniel PACQUELET

Absents : M. Sylvain REMONNAY,

Absents excusés : Mme Mathilde COUTURIER donnant procuration à Mme Cindy VIONNET. M. Maurice VUILLARD donnant procuration à M. Patrick LIEGEON.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 19/07/2016 à l'unanimité.

BUDGET FINANCES

Emprunts :

- le prêt de 150 000 € réalisé auprès de la Banque Populaire a été remboursé.
- un nouvel emprunt de 90 000 € a été contracté auprès du Crédit Agricole.

Décision Modificative :

Une décision modificative sur le budget général, est adoptée à l'unanimité :

| Articles/Chap | Désignation | Votes |
|----------------------|---|--------------|
| 021/021 | Virement de la section de fonct/Invest. | 3 915.00 € |
| 023/023 | Virement section investissement | 3 915.00 € |
| 2152/21 | Installations de voirie | 1 767.22 € |
| 21578/21 | Autre matériel et outillage | 15.00 € |
| 615232/011 | Réseaux | -3 915.00 € |

Participation au FSL et au FAP

Le conseil renouvelle la participation pour l'aide au conseil départemental en matière d'action sociale pour le logement :

FSL : 0,30 € par habitant

FAP : 0,61€ par habitant

ECONOMIE TOURISME

Le bilan fin août 2016 est équivalent à celui de fin août 2015, tant au point de vue financier qu'en terme de fréquentations.

Le problème des Ordures Ménagères et du tri sélectif sera étudié pour la prochaine saison (nombre de bacs et coûts associés).

URBANISME

Eglise :

- Les travaux se poursuivent, l'objectif étant de terminer les travaux du sol de l'entrée et la peinture du hall pour les journées du patrimoine et le concert prévu à cette occasion.
- Honoraires de l'architecte : l'avenant N°2, modifiant ses honoraires, est voté à l'unanimité.
- Souscription de la Fondation du Patrimoine : distribution de plaquettes dans chaque foyer et dans les sites touristiques. Une information officielle doit être faite.

P.L.U. :

Une réunion publique est programmée le 14 septembre 2016 à 20 h sous le chapiteau, en présence du cabinet VERDI qui présentera les derniers projets de zonage ainsi que les orientations d'aménagement programmées.

Une réunion de la Commission urbanisme est prévue le 15 septembre à 20 h pour étudier les dossiers en cours.

Projet d'aménagement :

La synthèse des réunions de travail du comité de pilotage a été transmise au cabinet d'études.

Une réunion du comité de pilotage et des différentes parties prenantes (afin de définir les différents scénarios) sera prévue prochainement.

Lotissement « Les Hauts de Saugeon » :

A l'unanimité, le conseil émet un avis favorable à un Arrêté du Maire pour accorder aux lotisseurs, l'autorisation de vendre les lots avant l'achèvement des travaux.

Il est trop tôt pour finaliser une convention de rétrocession de la voirie.

Projet de M. Gérald BERGER.

Une servitude pour le passage des réseaux sur le terrain communal, sera finalisée, les plans seront joints au dossier notarial.

Concernant la demande d'achat du terrain contigu à son garage pour un futur agrandissement, un CUB est déposé par la commune, auprès des services instructeurs de la CCMO2L.

Autres :

- Un PC modificatif sera déposé par M. Dominique VERNEREY, afin d'intégrer le bardage de l'abri couvert, non prévu dans le projet initial.

- La 2^{ème} demande de M. MARMORAT pour un abri à voiture a été acceptée.

- Les travaux d'adduction d'eau pour l'Escale et M. Bruno VERNEREY sont achevés et ont été entièrement pris en charge par les pétitionnaires.

- Les travaux de réfection du canal couvert seront réalisés dernière semaine de septembre.

FORET :

Prévisions de coupes pour cet automne, y compris pour la dernière parcelle soumise, pour 350 m3.

Définition de l'assiette des coupes pour 2017 : volume de 580 m3 pour les gros bois et 650m3 pour les petits bois.

Pour la nouvelle parcelle soumise, les limites ont été validées avec les propriétaires et l'ONF.

Les travaux de peinture pour définir les parcelles de bois, pourront être réalisés par l'employé communal.

Un arrêté du maire est prévu pour définir le cadre de l'entretien des haies et des plantations, afin d'assurer la sécurité des voies et piétons.

EDUCATION CULTURE :

Ecole :

Une 4^{ème} classe a été ouverte cette année. Les classes sont réparties de la façon suivante :

La petite et moyenne section / moyenne et grande section/CP et CE1 / CE2, CM1 et CM2

La répartition entre Labergement et Saint-Point-Lac sera validé prochainement.

Travaux : 2 velux changés, réalisation d'une étagère par M. Mickaël BERGER.

Le conseil municipal remercie l'entreprise ROBBE pour le prêt d'un véhicule pour le transport de l'étagère.

Périscolaire :

2 enfants sont nouvellement inscrits pour le nouveau créneau de 7 h.

EAU :

- Consommation 2015/2016 : 32 053 m3. (Relevé au compteur de tête).

Par comparaison à 2014/2015, où il y a eu plusieurs fuites : 38 021 m3. (Consommation totale).

- La facturation est en cours (avec l'ancien système). Une facturation intermédiaire sera mise en place en avril 2017 et la facturation de solde interviendra en septembre 2017.

INFORMATION COMMUNICATION :

- Bilan du site internet : forte fréquentation en août notamment pour des recherches d'animations de l'été. Le site est bien répertorié sur Google. Nécessité d'actualisation.
- Bulletin municipal de fin d'année : les membres du conseil sont sollicités pour les articles.

FETES ET ANIMATIONS :

- Journée sans voiture : une réunion aura lieu le 28 septembre, pour le bilan de l'édition 2016 et la préparation de celle de 2017.
- arbre de Noël : réunion à prévoir prochainement

QUESTIONS DIVERSES

- Occupation du Domaine Public : il est rappelé à chaque occupant l'obligation d'entretenir son emplacement, notamment en enlevant les pneus, bidons... laissés sur place.
- possibilité d'installer un filet de protection entre le terrain de jeux et l'aire des petits bateaux, à étudier
- prise d'un Arrêté municipal interdisant de monter sur la structure de l'aire de jeux.
- réflexion sur la création d'un espace « barbecue »
- une coupure d'électricité interviendra le 12 septembre entre 8 h 30 et 12 h, pour la montée du Saugeon.
- matérialisation d'une 2^{ème} place PMR sur le parking de la plage devant les WC publics.
- relance de la menuiserie TISSOT pour le changement des joints de fenêtre de la mairie et la motorisation de la porte de l'atelier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 55
Saint-Point-Lac, le 09/09/2019
Le Maire, Patrick LIEGEON